

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Vendredi 27 septembre 2019 à 9h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le vendredi 7 juin 2019 à 9h00 au siège de l'Inspé – 57 avenue de Montjoux à Besançon sous la présidence de madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil de l'Institut.

| Etaient présents ou représentés : | Etaient excusés | Etaient absents |
|---|--|---|
| Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART Denis PASCO Emilie SAUNIER Fabien KNITTEL, procuration à E.Saunier Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER Laurent BARATO Sylvie MAREY Patrick CHATOT | | Myriam PRETOT Agathe MAITREJEAN Louis BARDOT Clémentine VUILLOT Antoine VOYNNET |
| Représentants de l'UNIVERSITE : Oumhanie LEGEARD Laurence RICQ Frédéric MUYARD Catherine TIRVAUDEY, procuration à F.Muyard | Fabrice BOUQUET | Nicolas TORDI |
| Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Mahdi TAMENE Séverine VANAUTRYVE Nadine VIESTE Julien ROCHE Didier THELLIER | | |
| Représentants des Collectivités Territoriales : | Virginie CHAVEY Eric KOEBERLE | |
| Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, | Deniz GYGER-GASPOZ | |
| Personnes invitées : Jean-François CHANET, Recteur de l'académie Jacques BAHÌ, Président UFC Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'Inspé Christophe TOURNEUX, directeur adj relations Ed.Nle Romain CARRÉ, responsable administratif Benoit SIRE, Coordonnateur PEMF Nathalie ROGGY, secrétaire de direction | Laurent TAINTURIER, Dir CANOPÉ Nathalie BÉCOULET, DANE | |

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 9h00 et remercie les membres présents.

Elle annonce la présence du Recteur et du Président de l'Université.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1/ Approbation des comptes rendus du 07 juin 2019 et du 1^{er} juillet 2019 (vote)

2/ Budget :

- Etat d'avancement de l'exécution budgétaire 2019 (info)
- Budget 2020 (vote)

3/ Rentrée universitaire 2019-2020

- Effectifs et campagne d'emploi (info)
- Mise en application des évolutions législatives
- Direction de l'Inspé

1/ Approbation des comptes rendus des Conseils d'école du 07 juin et du 1^{er} juillet 2019

Vote de ces deux comptes rendus :

Ces deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

2/ Budget 2020

- Etat d'avancement de l'exécution budgétaire

Romain Carré présente le taux d'exécution 2019 qui s'élève pour l'instant à 45 % du budget annuel. De nombreuses dépenses restent en attente dont le paiement des heures complémentaires, des fluides, des frais de déplacement de nos personnels, de travaux engagés ainsi que d'autres dépenses courantes.

Plusieurs conseillers regrettent de ne pouvoir comparer avec les années précédentes ; La directrice souligne que depuis l'arrivée de Romain Carré, en tant que responsable administratif, elle est en mesure de mieux suivre l'exécution budgétaire. Elle rappelle que, l'Inspé est toujours en attente d'accueillir un cadre A au service pilotage. La personne dont l'arrivée était prévue au 1er septembre n'arrivera qu'au 1er octobre ; ce retard est source d'inquiétude.

- Budget 2020 (vote)

Présentation de la lettre de cadrage de l'UFC, par Catherine Caille-Cattin, avec 5 points mis en avant :

- Formations et qualité : réforme de la formation continue, création du service universitaire pédagogique à partir du CTU et du SUN-IP, labels qualités
- Vie étudiante : amélioration de l'offre destinée aux étudiants (et au personnel) grâce à campus sport. Promotion des activités sportives
- Ressources Humaines : changement de système d'information et renforcement de la GPEEC
- Relations internationales : bienvenue en France
- Projets structurants comme la création d'une direction des systèmes d'information et du numérique

Jacques Bahi, Président de l'Université, revient sur quelques points qui lui tiennent à cœur :

- L'université de Franche-Comté, compte deux étoiles au Label « Bienvenue en France ». Seule l'Université de Strasbourg en compte trois. L'objectif est de maintenir ce niveau de qualité, pour l'accueil des étudiants étrangers.
- Concernant le renforcement de la GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences), l'Université a procédé au recrutement de Jean-Louis Bernardot pour que ce sujet soit étudié.
- Quant à Campus Sport, un décret oblige l'UFC à avoir un Campus Sport autonome, donc détaché de l'UPFR des Sports comme précédemment.

- Le Service Universitaire de Pédagogie – Formation Certification (SUP-FC) regroupera le Sun-ip, le centre de certification ainsi sur le CTU, autour d'un même objectif : l'innovation pédagogique et l'enseignement à distance. Ce n'est pas une juxtaposition de services, mais bien un service nouveau. (*phrase modifiée suite au CI du 13.01.20*)

La dotation de l'UFC s'élève à environ 6,7 millions d'euros, cette dotation est identique par rapport à 2018. La contribution, qui constitue l'effort demandé aux composantes pour maintenir l'équilibre du budget de l'université, celle-ci est régulièrement en baisse depuis quelques années.

Le Président Bahi explique qu'un effort est demandé à chacune des composantes de l'UFC pour contribuer au fonctionnement de ses services communs, soit en moyens humains, soit en moyens financiers. Ceci a permis de rapidement combler le déficit et de ce fait engendré une moins grande contribution de chaque composante.

Catherine Caille-Cattin souligne la spécificité de l'Inspé qui dépend de deux ministères :

- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Les objectifs de l'Inspé sont également liés au contrat d'accréditation avec les 5 axes stratégiques :

- Une alternance intégrative au service d'une professionnalisation de qualité,
- La recherche en éducation,
- L'innovation au service de la pédagogie, à l'heure du numérique,
- Une place de l'Inspé renforcée dans la formation continue des publics formateurs, enseignants et d'éducation,
- Une politique des sites en lien avec l'aménagement des territoires,
- La qualité dans toutes les actions.

Recettes de l'Inspé : la DGF à destination de la composante est en augmentation par rapport à l'an passé. Ceci grâce à la baisse de la contribution mais aussi à une dotation supplémentaire de 7 500€ qui vise à apporter un soutien au financement des frais de déplacement.

Catherine Caille-Cattin rappelle que l'Inspé a la particularité d'être localisé sur quatre départements et que le temps de déplacement des enseignants entre les quatre sites n'est pas pris en compte. Depuis cette année, suite à nos demandes réitérées, l'Université accorde la somme de 7 500 € pour la prise en compte de ces déplacements.

Dans la présentation du budget 2020, Romain Carré présente la répartition des dépenses provisionnées, dont la moitié est consacrée au fonctionnement de la composante sur ses quatre sites et une part très importante servira au financement des heures complémentaires dans la perspective de la nouvelle réforme. La part de chacune des autres actions se voit ainsi légèrement diminuée, comme le soutien à la Fr-Educ ainsi que la catégorie « vivre des expériences culturelles ».

A la remarque de Denis Pasco sur la baisse de la dotation que l'Inspé fait en soutien aux activités de la Fr-Educ, Françoise Bévalot et Frédéric Muyard rappellent que cette somme ne représente qu'une partie de la contribution aux activités de la Fr-Educ. Cette dernière n'est pas une unité de recherche mais la fédération de 13 laboratoires de recherche autour d'une thématique partagée. Une nouvelle fois, la Présidente demande que ce sujet fasse l'objet d'une présentation détaillée lors d'un prochain Conseil : présentation du rapport d'activités pour que les membres du conseil aient une meilleure connaissance de la recherche conduite et des résultats obtenus, détail de la globalité des ressources : prise en charge des coûts « environnement » de la recherche, contribution des labos membres, réponses à appels à projets nationaux et internationaux, etc....

Catherine Caille-Cattin précise que l'Inspé continue à contribuer au développement de la recherche en prenant en charge le soutien administratif et technique de cette fédération, en participant au budget de la Fr-Educ à hauteur de 65 %, et qu'il soutient les actions des chercheurs de l'Inspé dans le financement de recherche-actions et la promotion des partenariats de recherche à l'international, qui servent la formation des étudiants. De plus, le budget 2020 a été amputé par une avance faite à la Fr-Educ pour la publication non budgétée d'un

ouvrage. Emilie Saunier regrette la baisse qu'elle juge significative et importante , rappelant que la dotation (10 000 euros) avait permis jusque-là le développement de nombreux projets, et craint donc que sa diminution (moins 3900 euros) n'entraîne une baisse de dépôts de projets.

Elsa Lang Ripert, directrice de l'Inspé de Bourgogne explique que le soutien de sa composante à la recherche dans la formation est beaucoup moins généreux et précise que ce n'est pas le rôle de la composante, déjà limitée dans son budget propre.

Ce point sera repris impérativement lors du prochain conseil.

Vote de ce budget :

14 voix pour, 5 abstentions, 1 contre

Catherine Caille-Cattin, directrice, qui a présenté sa démission de ses fonctions, au 30 septembre présente aux membres du conseil le bilan des années ÉSPÉ, qui ont démarré sous la direction d'Eric Prédine en 2013. Elle souligne que l'ÉSPÉ a répondu aux attentes du dossier d'accréditation et qu'aux vues des remarques des ministères et de nos partenaires, nous pouvons être fiers du travail réalisé.

Le Recteur, présent à ce conseil, exprime la qualité de ce travail qui est due en partie à la qualité des relations et à la confiance entre l'ÉSPÉ et l'académie. Il remercie également la directrice pour le travail effectué sur le dossier de la Maison Universitaire de l'Éducation, ainsi que l'investissement mis en œuvre pour que la part essentielle de la recherche dans la formation des enseignants soit valorisée.

Le Président s'engage pour que le poste de directeur de l'Inspé soit publié rapidement. En attendant la nomination par les deux ministres d'un nouveau directeur, Sylvain Roussey est nommé administrateur provisoire. Sylvain Roussey est enseignant à l'Inspé et co-responsable du Master MEEF Mathématiques. Jacques Bahi, salue à son tour le travail accompli par la Direction depuis la création des ÉSPÉ. Les deux directions successives ont su faire preuve de dynamisme, dans l'intérêt constant des étudiants et des stagiaires et des personnels enseignants et Biatss. La mise en place de la fédération de recherche est un point fort de cette précédente réforme et d'autant plus qu'elle a été ouverte à tous les enseignants. Le Président ajoute que la mutation IUFM / ÉSPÉ a réussi, la mutation ESPE / Inspé réussira.

Françoise Bévalot évoque son émotion face au départ de Catherine, elle salue la démission de la directrice qui reste en cohérence avec ses convictions. Elle fait remarquer la grande qualité de partenariat avec l'UFC et les services académiques, sa volonté d'une ouverture aux acteurs du monde socio-économique, dans la formation des enseignants. Elle formule ses remerciements à la Directrice pour la qualité de son travail, et associe l'ensemble de l'équipe de direction.

Catherine Caille-Cattin a su convaincre très tôt l'ensemble de ses partenaires universitaires de la richesse d'une réflexion sur l'éducation à l'échelle de l'UFC, en s'impliquant dans le projet MUE dès les prémisses de la réflexion, dans l'été 2016.

Le Recteur Chanet expose l'intensité du travail réalisé avec Lamine Boubakar qui a permis une reconnaissance du projet concrétisé par la création d'un « Pavillon MUE » issue d'un concours d'architectes.

Françoise Bévalot propose, que dans un prochain conseil, Lamine Boubakar, porteur de ce projet MUE, soit invité afin d'en faire une présentation exhaustive.

Catherine Caille-Cattin remercie à nouveau les membres de l'équipe de direction et de l'engagement des personnels administratifs, avec qui elle a eu plaisir à travailler. Elle informe que le conseil d'école reste, sans nouvelles directives ministérielles, dans la continuité, il prendra juste le nom de conseil d'institut. Des élections sont programmées début septembre pour renouveler le collège des étudiants et d'un membre du collège des PEMF.

Oumhanie Legéard fait remarquer à son tour la qualité de travail de Catherine et de son équipe. Le travail conduit par l'ESPE met en avant tous les critères de qualité développés à l'UFC.

Elsa Lang Ripert, directrice de l'Inspé de Bourgogne, évoque à son tour les excellentes relations avec Catherine Caille-Cattin et son équipe. Elle précise que les deux ÉSPÉ ont grandi ensemble. Elle espère que la qualité de relations sera reconduite avec les nouvelles équipes successives de l'Inspé de l'UFC. Elle estime que les fortes relations de travail ont contribuées à de bonnes relations entre les services académiques.

Arnaud Mouly présente une charte liée au fonctionnement de la classe laboratoire ainsi qu'une tarification pour la mise à disposition de cette plateforme, de salles et d'équipements de l'Inspé. Ce premier document « charte d'accès et d'utilisation de la plateforme numérique éducatif et innovation pédagogique » est un document qui doit être retravaillé en concertation avec les actrices et acteurs impliqués dans cette utilisation, en concertation avec le service pilotage de l'UFC.

Le Rectorat exprime son inquiétude vis-à-vis de cette tarification pour accéder aux salles de l'Inspé. A l'heure actuelle et sans avis contradictoire, un accord tacite exonère les services du Rectorat et nos partenaires pour toutes locations de salles ou plateforme. Arnaud Mouly indique que cette tarification vise surtout à valoriser le soutien apporté, notamment dans la perspective de réaliser un budget de projets intégrant tous ces éléments. La reconnaissance des moyens mis à disposition des autres composantes ou laboratoires universitaires et services de l'Éducation nationale est nécessaire. Dans les conventions que l'UFC signera avec ses partenaires, il pourra être précisé dans quelles conditions se fera la mise à disposition de salles, une exonération peut être alors, éventuellement décidée, Nadine Vieste propose de réfléchir avec la nouvelle équipe de direction à la réalisation d'un budget de projet.

La Présidente du Conseil d'institut
De l'Inspé de l'Université
de Franche-Comté, académie de Besançon



Françoise BÉVALOT